

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Grenoble, le 17 décembre 2015

Aménagement de l'échangeur du Rondeau Point de situation

Le 14 décembre s'est tenu, en préfecture de l'Isère, le deuxième comité de pilotage consacré au réaménagement de l'échangeur du Rondeau, sous la présidence du préfet de l'Isère, en présence du président du conseil départemental, du président de Grenoble Alpes Métropole et du PDG d'AREA.

Les partenaires précités ont signé, le 3 novembre dernier une convention d'objectifs et financière permettant d'engager les études opérationnelles qui conduiront à réaménager l'échangeur. Ils se sont félicités que celles-ci se déroulent dans le calendrier prévu par la convention et dans un excellent esprit de collaboration entre les équipes techniques.

Ont été d'abord rappelés les objectifs poursuivis par les projets d'aménagement des infrastructures dans la section urbaine de l'A480 : meilleure fluidité des trafics - sans augmentation de ces derniers - et des échanges avec les 6 diffuseurs, sécurité accrue et régularité des déplacements, meilleure intégration environnementale de l'infrastructure dans le tissu urbain et enfin diminution de la pollution atmosphérique et du bruit.

S'agissant de l'échangeur du Rondeau, le calendrier fixé doit conduire à organiser une enquête publique sur le projet fin 2017 pour un engagement effectif des travaux en 2019 une fois obtenues les différentes autorisations nécessaires. Le comité de pilotage se réunira à nouveau au plus tard début mai 2016 pour examiner le résultat des études de trafic et arrêter la solution technique qui sera soumise à concertation.

Enfin, la Direction interdépartementale des routes a rappelé qu'en parallèle, des mesures de régulation dynamique du trafic seront mises en œuvre sur la rocade sud (RN87) en septembre 2016, afin de retarder l'apparition des congestions. Une campagne de communication à l'attention des automobilistes sera lancée début 2016.

Contact presse :

Service communication de la Préfecture
Téléphone : 04 76 60 48 07
communication@isere.pref.gouv.fr

 [@Prefet38](https://twitter.com/Prefet38)